District Drôme Ardèche de Football

Finances

RETRAIT DE 6 POINTS

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL :

En application de l'Article 47, paragraphe 3 des Règlements Généraux de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football, la Commission Régionale des Règlements, nous communique la liste des clubs ayant eu un retrait de 6 pts.

Merci de vous rapprocher du service Financier de la Ligue au 04.72.35.30.27 ou au 04.72.15.30.25.

Liste communiquée par les services de la Ligue :

535234 F.C. ROCHEPAULE ;
544713 S.C. ROMANS ;
682489 A.S. SFAM.